

Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 107
décembre 2010,
Janvier,
février 2011
3,05 €

**EQUIRANDO JUNIOR 2011 :
CAP AU SUD**

**DÉTENTEURS D'ÉQUIDÉS :
DÉCLAREZ-VOUS !**



4-12 DÉCEMBRE 2010

Paris Nord Villepinte[®]

www.salon-cheval.com



novembre.com



Jumping International de Paris

CSI 5*

Du 3 au 5 décembre

CHAMPIONNAT

DU MONDE DU CHEVAL ARABE

10, 11 et 12 décembre

comexposium

Une manifestation officielle du
CENECA
centre national des expositions
& concours agricoles



Billets en vente : 0892 707 307 (0,34€ TTC/min)
www.salon-cheval.com et points de vente habituels



Structurer, développer, promouvoir.

Depuis 50 ans, le tourisme équestre français se construit autour de ces trois axes, au sein de structures dévolues, sur l'ensemble du territoire, avec un rayonnement dépassant le cadre de nos frontières.

Quel que soit le secteur d'activité ou la spécialité concernés par nos activités, notre développement s'est appuyé sur la création de nouveaux produits, la mise en place de nouveaux outils, donnant toute sa place au tourisme équestre dans la grande famille de l'équitation, en veillant à son indispensable évolution.

Au sommet de l'édifice, nous avons placé la qualité. Celle de l'encadrement, des établissements, des infrastructures, des prestations. Le CNTE a construit son action sur cette préoccupation centrale, en s'adaptant au contexte économique, sociétal, sportif, environnemental, régissant nos vies et nos pratiques.

Dans un paysage sensiblement modifié, par la modernité, par la place du cheval dans la société, par les enjeux territoriaux et ruraux, par l'organisation générale du sport et des loisirs en France, nous devons plus que jamais nous adapter, sans que soit perdu de vue le maintien de notre identité.

Les pages qui suivent témoignent de l'étendue de notre mission, de sa diversité aussi. Elles illustrent pareillement la volonté que j'ai, avec l'équipe qui m'entoure, de faire vivre et prospérer le tourisme équestre français, au sein d'une fédération moderne, ouverte à toutes et tous, à toutes les pratiques, à toutes les sensibilités.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années, toutes les réussites pour l'année 2011, avec mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos familles et vos proches.

Bernard Pavie

Président du CNTE

sommaire



© C. Grenesche

4 Brèves

6 Brèves internationales

8 Sport
Tous les résultats 2010

10 Equirando junior 2011
A la découverte de la région
Midi-Pyrénées

11 Attelage
Les chevaux territoriaux

12 Développement Durable

13 ATE
Préparez le test d'entrée en
formation ATE

13 Rencontres des Professionnels
Les actions fédérales dédiées
au tourisme équestre

14 Décret
Détenteurs d'équidés, déclarez-vous !

15 Infrastructures
Itinéraires de découverte équestre
en Pays de la Loire.

16 Infrastructures
Les chemins

18 Environnement
La nature en hiver

19 Cartographie
La carte à la carte, toujours
plus personnalisée et plus
proche de vous !

19 ONF
Vestiges en forêt

20 Rando Nature
Brico rando

22 Randonneurs en herbe



© LA FOUCHERAIE / N. GAILLARD / M. CHAPLAIN

Prochaine parution : mars 2011 – Photo de couverture : © Gail Johnson - Fotolia.com

Brèves NATIONALES

L'YONNE À CHEVAL EN DEUIL

Robert Bruneau nous a quittés, le 3 novembre dernier.



© Bruneau

Robert Bruneau et son cheval Saphir

Au panthéon du tourisme équestre, il occupait une place à part. A défaut d'être pionnier historique de l'activité, elle lui doit néanmoins infiniment. TREC, « Centaure », (le francilien d'abord, remporté plusieurs fois, puis le Bourguignon), l'Equirando, (Trésorier 3 fois, à Chalon en 87 et 2003, à Provins en 93), l'Yonne à Cheval, qu'il a créé en 1987 et développé en exemple cité, Tour de l'Yonne à Cheval, tous lui sont redevables. Sans compter, pendant trente ans, les mandats électifs, du régional au départemental, et les innombrables missions, aussi bien en matière de comptabilité, que comme traceur de POR et autres, à foison. Récemment, il avait soldé ses dernières responsabilités associatives, notamment au CDTE de l'Yonne. Membre de la commission fédérale des votes, il s'appretait à vivre l'assemblée générale 2010 de la FFE. Grand, fidèle et dévoué serviteur du tourisme équestre, rigoureux, pugnace, compétent, efficace, Robert Bruneau a su porter à un haut degré de réussite le tourisme équestre dans le département de l'Yonne et ailleurs.

Venu à l'équitation par ses filles, il achète en 1979 son cheval «Saphir». Avec Marc Lhokta, il participe à des Raids Centaure et des TREC comme cavalier. Sa passion en naît, jamais démentie. La retraite, en 1986, le conduit en Bourgogne, à Cruzy-le-Châtel. Pendant 25 ans, il oeuvrera inlassablement à développer le Tourisme Equestre : itinéraires, relais et gîtes d'étape. Le Tour de l'Yonne à Cheval en découle logiquement. Il sera, pendant 10 ans, avec expertise, traceur national de POR. Une de ses dernières organisations a été la randonnée Vauban. Lors du Tour de l'Yonne 1990, il rencontre le ministre des sports et le ministre de l'agriculture, Henri Nallet qui, dans son discours, annonce la naissance de la Journée Nationale du Cheval. Elle se déroulera le 23 septembre suivant. L'évènement parisien, fortement médiatisé, se déroulera avec faste au jardin des Tuileries.

Merci pour tout, Robert, du fond du cœur. Ton souvenir éclaire notre chemin. HD.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNTE

Les adhérents de la FFE à jour de leur cotisation qui ont délivré des licences fléchées tourisme, sont conviés à participer à l'Assemblée générale ordinaire du CNTE le jeudi 9 décembre 2010 à 10h30 au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, hall 5A, Espace réception 5, salle 520.

■ JNAL



La Journée Nationale de l'Attelage de Loisir se tiendra le dimanche 17 Avril 2011. Pour cette 8ème édition, l'accent sera mis sur les utilisations diverses du cheval attelé tant pour le débardage, que pour le ramassage des déchets ou encore le transport des scolaires. L'utilisation du cheval territorial permet de véhiculer des valeurs écologiques, économiques et sociales, une pratique qui tend à se développer partout en France. (Lire l'article attelage en p.11). Programmez dès maintenant vos manifestations !

■ SALON



■ Du 19 au 23 Janvier 2011, le Parc des Expositions d'Avignon accueille le **26ème salon Cheval Passion**. Venez partager la passion du cheval avec les 250 exposants et les 90 heures de spectacles,



© Vercors à cheval/Minodier

notamment le Gala des Crinières d'Or, spectacle féérique qui réunit à la fois les talents équestres de demain et des artistes confirmés. L'édition 2011 promet d'être exceptionnelle avec le retour de Lorenzo et bien d'autres encore.

Renseignements sur www.cheval-passion.com ou 04 90 84 02 04.

■ **Le salon international de l'agriculture** se tiendra du 19 au 27 Février 2011 à **Paris Portes de Versailles**. 9 jours de découverte et de convivialité, avec plus de 3 500 animaux présentés cette année. Le salon est une fenêtre ouverte sur l'agriculture dans toute sa diversité, un évènement complet, qui dévoile aux petits comme aux grands les richesses des terroirs d'ici et d'ailleurs. Nouveauté 2011 : **au cœur du secteur équin, la création d'un village entièrement dédié au tourisme équestre dans le pavillon 4**. Plus d'informations sur www.salon-agriculture.com.

■ SPECTACLE

■ **Symphonie équestre** Chevaux, danseurs et orchestre symphonique d'Europe vont évoluer en symbiose pour composer une vingtaine de tableaux poétiques, magiques et humoristiques. Cette création artistique va vous présenter la relation générale qui existe depuis la nuit des temps dans le

triangle indissociable du Cheval, de l'Homme et de la Musique. En tournée dans les zéniths de toute la France à partir du 26 novembre 2010 retrouvez plus d'informations sur le www.symphonieequestre.com

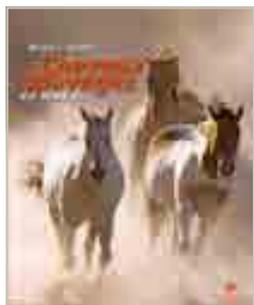


■ **L'odyssée des chevaux du vent**. Venez découvrir du mercredi 1 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011 au Domaine de Chantilly le nouveau spectacle de Noël qui transportera les spectateurs dans les arcanes de la mythologie. Licornes, chevaux ailés et créatures merveilleuses plongeront petits et grands dans une odyssée aérienne et vertigineuse sous le dôme rénové des Grandes Écuries... Réservations sur www.domainedechantilly.com - Francebillet.com ou 0892 692 694 - Ticketnet.fr

■ LIVRES

■ **Chevaux sauvages du monde** par Moira C. Harris aux éditions Delachaux et Niestlé. Cet ouvrage

Brèves RÉGIONALES



retrace l'histoire des 35 races de chevaux les plus célèbres. Leurs stratégies de survie, d'adaptation à l'environnement vous seront comptées et la manière dont les hommes ont façonné leurs destinées.



■ **99 photos... pour aimer les chevaux** par Gérard Buthaud un reporter-photographe français aux éditions SKY COMM et diffusé par les Editions Ouest France. Vous pouvez le trouver dans toutes les librairies ou sur les sites internet.

■ Christian Josquin, l'un des premiers maître randonneurs, co-fondateur de l'ANTE et organisateur d'un Equirando historique à Parthenay dans les années 80, est heureux et fier d'annoncer la sortie de la 2ème édition du « **Précis de l'homme de cheval** ». Le livre de chevet de tous ceux qui se passionnent pour la nature et les équidés. Cet ouvrage très complet répondra à toutes les questions, débutants ou professionnels avertis. Sa parution est prévue début 2011.

■ **Pourquoi les chevaux nous font tant de bien**, c'est ce mystère que cherche à percer Agnès Galletier, en s'appuyant sur son expérience personnelle, mais aussi sur l'avis d'une douzaine de praticiens, grands cavaliers comme

Kevin Staut, vétérinaire, historien... Sortie aux éditions du Rocher, vous le trouver en librairie depuis le 4 novembre 2010.

■ LA RANDONNÉE ET L'HISTOIRE

On peut s'intéresser à la randonnée autrement, avec d'autres objectifs que ceux habituellement poursuivis. C'est le cas de passionnés d'histoire qui y voient l'opportunité de rechercher, avec le souci du détail historique, quels moyens utilisaient nos ancêtres pour voyager, en l'occurrence dans les conditions particulières de la guerre. Sans remonter à Gengis Khan ou Tamerlan, un groupe de cavaliers s'intéressent aux guerres napoléoniennes par le truchement des équipements, des chevaux, des costumes, de la façon dont les montures étaient utilisées. On les a vus à Vizille, dans le cadre de l'Equirando 2010, où ils se sont taillés une part de succès, costumés en cavaliers du 1er régiment de lanciers de la Garde. Ils ont parcouru une petite portion de la route Napoléon de Gap à Vizille, mais comptent bien récidiver pour rallier Golf Juan à Digne l'an prochain. Ils ont constitué un premier peloton et espèrent en former un second cet automne, pour se rendre sur des lieux de batailles célèbres comme Waterloo, Leipzig... et dans d'autres manifestations pour des reconstitutions historiques, en compagnie de passionnés partageants la même ferveur. Ils ne se disent ni nostalgiques, ni belliqueux, seulement animés par une convivialité de bon aloi et un réel souci d'échanger internationalement. Pour participer aux activités et retrouver une ambiance amicale et internationale contacter: Bernard SYMZAK, Montcharlon, 58170 CHIDDES, tél.: 03 86 30 42 78.



■ LANGUEDOC-ROUSSILLON.

La région Languedoc Roussillon organise une **session de test d'entrée pour la formation d'Accompagnateur du Tourisme Equestre** le 23 novembre 2010. Lire aussi l'article sur l'ATE page 12. Renseignements au 04 66 57 69 45 ou crelr@yahoo.fr

■ LIMOUSIN

Le légendaire roi Richard est venu mourir, un peu accidentellement, en Limousin. Le Festival Richard Cœur de Lion® s'est emparé de l'Histoire pour organiser un spectacle médiéval itinérant, Le Retour du roi Richard®,

conçu autour d'une randonnée à cheval, costumée, effectuée chaque année sur une des trois routes fléchée « La Route Richard Cœur de Lion » (www.larouterichardcoeurdelion.com, onglet « Festival ») qui mènent toutes, non pas à Rome, mais à Châlus ! Une aventure équestre inoubliable, parrainée par les comités départementaux de tourisme équestre du

Limousin et du Poitou-Charentes. L'association organisatrice, Richard en Occitanie, recrute des cavalières et cavaliers confirmés (chevaux habitués à la randonnée ou au TREC) pour une troisième édition d'except-

tion en 2012 (du 2 au 5 août 2012) : s'adresser au 06 70 64 33 43 ou adresser un courriel à chalus-roi-richard@voila.fr ou à vos CDTE qui feront suivre. Nombre limité, participation à réserver.

■ NORMANDIE

Le CDTE 27 organise, en partenariat avec le SHR Vexin Normand VESLY, un Rallye inter-départemental le dimanche 26 Mai 2011 sur le thème du traité de Saint Clair sur Epte signé en 911. Les équipes prendront le départ à Vesly pour une grande découverte de ce lieu historique qui a vu naître la Provence. Renseignements et bulletin d'inscription au 02 32 55 63 40 mschaeller@free.fr.



Les lanciers à Vizille

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

Le CDTE de la Mayenne vous donne **rendez-vous au salon du cheval, du 4 au 12 Décembre, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, HALL 5 – STAND P91.**

■ POITOU-CHARENTES

Pour mettre à jour les 500 kilomètres de sentiers équestres balisés et

répertoriés sur des topo guides, le CDTE de Vendée propose de former cavaliers ou meneurs soucieux de sauvegarder le patrimoine paysager. Ces délégués locaux seront sollicités lors de la création ou modification des itinéraires de randonnée équestre. Ils signaleront la qualité des chemins ainsi que les dangers qui les guettent. Contact sur

<http://cdte85.com>.

Retrouvez la liste de formations prévue en 2011 au Haras de la Vendée.

■ PROVENCE

Le CDTE des Bouches du Rhône accueillera les visiteurs sur son stand à l'occasion du salon « Cheval Passion » qui se déroulera du 13 au 17 janvier 2010 à Avignon au Parc des Expositions.



© Laurent Mercier

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



© Laurent Mercier

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE

L'assemblée générale 2010 de la FITE s'est tenue le 6 septembre dernier à Sankt Stefan ob Leoben (Autriche), dans le prolongement des championnats d'Europe open de TREC. L'action entreprise pour faire reconnaître les qualifications du tourisme équestre par l'IGE (International Group for Equestrian Qualifications) a été spécialement souli-

gnée et mise en exergue. Cette démarche soutenue par la FITE, fortement appuyée par la Fédération Française d'Équitation, qui en est l'organisme pilote auprès de l'IGE. La FITE a sollicité à nouveau les ONTE également affiliés à l'IGE, pour obtenir collaboration et participation à la réunion programmée à Roissy le 17 novembre 2010. Il a également été décidé de revenir à la situation

qui prévalait en 2008 pour l'organisation des championnats internationaux de TREC : un championnat du monde « Senior » tous les 4 ans les années paires (point de départ 2008) ; un championnat d'Europe open « Senior » tous les 4 ans les années paires (point de départ 2010) ; chaque année, un championnat d'Europe open « Jeunes » jumelé soit avec un championnat du monde « Senior » ou un cham-

pionnat d'Europe open « Senior », soit organisé seul les années impaires. Comme prévu depuis le Bureau de Vérone en 2009, Thierry Maurouard a été nommé Délégué Technique de la FITE en remplacement de Jacques Aguéant, démissionnaire, qui n'a pas souhaité prolonger son mandat de membre du Bureau. Bernard Pavie,

Président du CNTE, a été élu membre du Bureau. Il a accepté de prendre en charge une action de promotion et développement d'itinéraires internationaux. Deux sessions de formations sont programmées en 2011 : traceurs internationaux de POR, TREC en attelage. Prochain Bureau le 11 décembre prochain, à la Villette.



© FFE/Maindruet

Thierry Maurouard, nouveau délégué technique de la FITE



© Nathalie Barillet



L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE.

Le Comité National de Tourisme Équestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Équestre en France.

Cheval Nature 2011 recense près de 2500 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre.

Cheval Nature 2011, c'est 192 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, le TREC...

Cheval Nature est décliné en éditions régionales* disponibles auprès des CRTE. Enfin le supplément Envies d'Évasion présente une sélection de stages, séjours et randonnées en France et à l'étranger pour tous les cavaliers à la recherche de nature, d'évasion et d'aventure.



*les éditions régionales 2011 :

Aquitaine, Bourgogne,
Champagne-Ardenne,
Franche-Comté,
Ile-de-France,
Languedoc-Roussillon,
Lorraine, Normandie,
Picardie, Provence,
Rhône-Alpes...

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
EQUESTRE**

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL¹
À découper ou à photocopier et à renvoyer avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41000 Lamoignon.

Le Journal des passionnés
de l'équitation de plein air

1 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
1 8,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de nos activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41000 LAMOIGNON, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnic@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

¹ Revue trimestrielle

LICENCE FFE



Lors du prochain renouvellement de votre licence fédérale, n'oubliez pas de signaler, le cas échéant, tout changement d'adresse auprès de votre club ou association de cavaliers.

Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées en vous identifiant sur www.ffe.com avec votre numéro de licence et votre code SIF mentionné au bas de votre licence.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc retard ou impossibilité de distribution.

PODIUMS TREC 2010

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR ET JEUNES CAVALIERS, Autriche - 3 au 5 septembre				
INDIVIDUEL				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	PAYS	TOTAL
1	AURELIE PISCHE	NEZENBAY	France	389
2	MAUDE RADELET	ODINI ERLENHOF	Suisse	375
3	MANUEL RODRIGUES	TWISTER	Portugal	371
EQUIPE				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	PAYS	TOTAL
1	AURELIE PISCHE	NEZENBAY	France	1067
	MANON SCHWARZ	PAMPA DE SEELBERG		
	BENOIT MAZIERE	MELBA		
	CELINE GUYON	BEEBOP		
2	ALEXANDRA TRUDENBURGER	ALADIN BEN NAJIB	Autriche	1030
	GUNTHER ZEINHOFFER	ATLANTIS ROH		
	MELANIE WEICHELBAUMER	NESCO		
	JULIA KREICHBAUMER	GORAN		
3	MANUEL RODRIGUES	TWISTER	Portugal	1027
	MIGUEL GOMES	NOUGAT		
	FILUPE OLIVEIRA	XEIKE		
	RENATA CASTRO	XP-CORDEAL		
CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIORS, Autriche - 3 au 5 septembre				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	PAYS	TOTAL
1	FRANZ FEIERTAG	ACHRONN	Autriche	399
2	LISBETH LUMPP	KAJOU	France	393
3	FRITZ KREICHBAUMER	NADIR	Autriche	392
EQUIPE				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	PAYS	TOTAL
1	LISBETH LUMPP	KAJOU	France	1146
	GAELE CADORET	JEIRLANN DU PIBESTE		
	ANNE VANARA	KILIM DES TRELLES		
	NICOLAS ORESTE	OBEYD IFTICEN		
2	FRITZ KREICHBAUMER	NADIR	Autriche	1098
	GUNTER WOLF	ODINI 6		
	KATHARINA POVACZ	DK KING KANE		
	WOLFGANG SABAINI	FELINA 8		
3	YVES BULA	LOUPING DE LA RAISSE	Suisse	1047
	FLORENCE BUFFAT	LUNA XXIII		
	LAETTITA ROY	FEELING THE PREEEL		
	LUCIE DUC	DAYANE DES JORDILS		



Aurélie PISCHE, 1re aux Championnat d'europe jeunes cavaliers – individuel



Championnat d'europe jeunes cavaliers – Equipe



Championnat d'europe Séniors – Equipe



Jean-Louis SCHAFF - Championnat de France Amateur

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES, Mathay (25) - 9 AU 11 juillet				
JEUNES				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	AURELIE PISCHE	NEZENBAY	CE OBERSTEINBACH (67)	391
2	BENOIT MAZIERE	MELBA	FE MIALARET (19)	369
3	MANON SCHWARZ	PAMPA DE SEELBERG	CE OBERSTEINBACH (67)	348,5
JUNIORS				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	CAMILLE BESSE	NABAB DE VAINS	FE CHEVAL DECOUVERTE (15)	347
2	OCEANNE LEGALL	HADLEY DU JOUR	CE LA COURBETTE (91)	328
3	ELODIE GENIN	LEWIS	PONY EXPRESS (38)	324

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR, Wintzenheim (67) - 11 au 13 septembre				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	JEAN-LOUIS SCHAFF	VINON DIBERO	OCEM POTTIERS (86)	313
2	CATHERINE CARRIER	PAIPIBRI DE LAIX	CE EQUI PASSION (23)	299
3	JULIE BERNARD BAZIN	JEBEL OUIASSAL	ECURIES DES CHÊNES (51)	290



Podium, Championnat de France Master Pro



Club Elite Equipe Jeune Senior



Club Elite - Equipe

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER PRO, Saint Antoine d'Auberoche (24) - 1 au 3 octobre				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	GAELE CADORET	JEIRLANN DU PIBESTE	CH DE VIGOLET (31)	441
2	NICOLAS ORESTE	OBEYD IFTICEN	ECURIES DES CHÊNES (51)	420
3	ERIC SOELVRE	KAIROUAN BENETT	ECURIE D'AUXON (10)	420

CHAMPIONNAT DE FRANCE GOF CLUB, Lamotte Beuvron (41)- 17 au 21 juillet				
CLUB ELITE INDIVIDUEL SENIOR				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	FABIEN BAUSIER	ILDA	CE LA VALLEE (41)	460
2	HELENE LANDIER CUVILLIEZ	LAGON DU FRESNE	AFAC (49)	466
3	DELPHINE CHATELLIER	VINON DIBERO	OCEM POITIERS (86)	450,5

CLUB ELITE EQUIPE JEUNE SENIOR				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	AMANDINE CHOMEL	OASIS	O C E M POITIERS (86)	444,2
	MELANIE LATU	PINTTA		
	AUGUSTIN BOUET	MEKA DU RONC		
2	LUCIE GUIGNARD	JIPSYE DU MAS	PONY EXPRESS (38)	443,7
	ELODIE GENIN	LEWIS		
	ELOISE GONTARD	MISTRAL DES MONTS		
3	CINDY PATRAT	QUARTZ BLEU DE PILOUE	ASSO DES CAVALIERS (51)	429,5
	SOPHIE NAUDE	MERLIN NEUVE FORGE		
	RONIA DEMOULIN	IVANA BACCARAT		
	CAMILLE ZECCHETTI	BOOGBANDITE SPY		

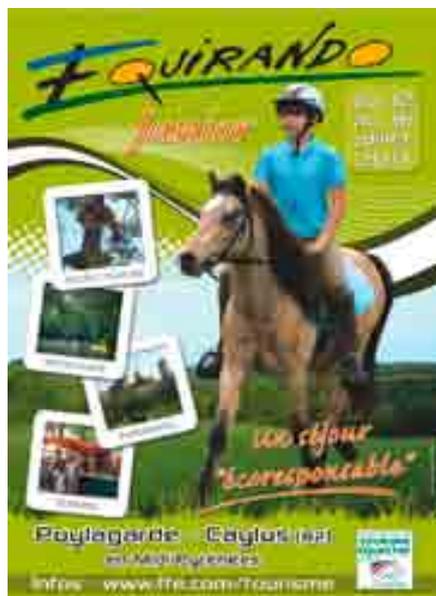
CLUB ELITE EQUIPE				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	CATHERINE BIDINGER	KALY	F E KLEINERLEN (67)	450,5
	JEAN MICHEL GRIMM	KARLA		
	CAROLINE LEDIG	QADASH		
2	CELINE DUBEAU	FEE MOUSSE	ECURIE DE CE (49)	429,3
	CHLOE ROUILLARD	IDILYS		
	CECILE LANDA	NOMADE DES TILLES		
3	TIZIANA TESTI	DUNE DAVIRO	C L C LA CARTOUCHERIE (75)	427
	PHILIPPE CARDINALI	PEPITO DE GUISE		
	AGNES GARDENT	OLSON DES ALLOIS		
	A CATHERINE BENEZET	REGLISSE DE L'ISLE		

CHAMPIONNAT DE FRANCE TREC EN ATTELAGE, Gap (05) - 25 au 27 juin				
CLUB PONEY SOLO				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	MICHEL JEAUX	MYRTILLE DU VAL OR	GRE CHARENTE (16)	479
2	ERIC DUPUIS	CHINOOK	EQUI LIBRE (54)	464
3	BETTY GENDRONNEAU	NAJA DES VALLEES	ATTEL BALADE (16)	424
CLUB SOLO				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAL	CLUB	TOTAL
1	ANTOINE CARDIN	CALVADOS	ATTEL BALADE (16)	470,5
2	ALAIN LACROIX	LUTTIN 2	AACA (22)	464
3	LOUIS SALIDU	GANJA	ATTELAGE ARMOR ET ARGOAT (29)	463,5
CLUB PAIRE				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAUX	CLUB	TOTAL
1	YVON BEUVIN	NOISETTE DU QUATRE / NATIVE	LES TRECYSSTES (50)	480
2	STEPHANE BAILLIF	ALINER / JASMIN	AACA (22)	468
3	CLAUDE PARISOT	GALTOUZE DU MAS / ULYSSE	EQUI LIBRE (54)	451
CLUB TEAM				
CLASSEMENT	CAVALIER	CHEVAUX	CLUB	TOTAL
1	JEAN PIERRE BOUCHE	DIS DONC/DJERK/NEMO DU ROND PRE/PROSPER DU ROND PRE	ATTELAGE DE CHAMPAGNE (51)	461
2	DANIEL RENEAUME	AMBRE/CALINE/MARGOT/MUTELLA	LES CHEVAUX DU VALLON (16)	453
3	MICHEL AURIAULT	TWYFORD CAMILLA/TWYFORD CARROT/TWYFORD MORELLO/TWYFORD SANDRA	FE DE VILLATE (86)	417



Championnat de France trec en attelage - Jean-Pierre BOUCHÉ

Equirando Junior 2011 en Midi-Pyrénées : un rendez-vous sports de nature



Vous aimez aussi l'Équitation au Naturel ? Alors vous êtes attendus en Midi-Pyrénées dans un petit village typique du Quercy, paisible et accueillant. Il cultive la Passion du Cheval (sa Station des haras, son concours de chevaux lourds, sa fête du Cheval et ses éleveurs), ce village se nomme PUYLAGARDE (82). Il partage avec les communes voisines, St Projet et Caylus, une architecture de vieilles pierres des causses, des sentiers sauvages, une flore préservée et le sens du « bien vivre ».

De sa colline, Puylagarde veille d'un côté sur les Gorges de l'Aveyron et la vallée de la Bonnette et de l'autre s'ouvre aux plateaux caussenards du Lot et aux collines verdoyantes de l'Aveyron.

Un programme varié a été conçu pour vous faire apprécier au mieux ce territoire :

- Randonnées équestres à la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine local,
- Activités de pleine nature (canoë, accrobranche, parcours ornithologique..)
- Animations des soirées (magie, cabaret équestre, spectacle à Caylus..)

Les habitants quercynois, heureux de partager avec vous cette belle et grande aventure, se feront un plaisir de vous servir des repas hauts en couleurs et en saveurs locales.

EQUIRANDO junior

Equirando junior 2011 Puylagarde – Caylus (82) Du 12 au 16 juillet

Programme prévisionnel

MARDI 12 JUILLET
Accueil des participants à Puylagarde
Installation du Bivouac
Présentation du séjour
Soirée d'accueil avec Pierre Fasan, le Magicien

MERCREDI 13 JUILLET
Chevauchée vers le village de St Projet et de son château le
« Refuge de la Reine Margot »
Pique-nique suivi de la visite guidée du château
Retour à Puylagarde
Soirée : Cabaret Equestre « René Verdier » à Puylagarde

JEUDI 14 JUILLET
Randonnée Patrimoine autour de Puylagarde
Pique-nique à Puylagarde
Parcours en Canoë dans les gorges de l'Aveyron à St Antonin Noble Val
Soirée « Boom » déguisée : thème Récup et Recyclage

VENDREDI 15 JUILLET
Randonnée « Faune et Flore » du Quercy
Pique-Nique au Lac de Bannac
Sports de Pleine Nature (Accro-branches, baignade piscine, Mini-golf,
sentier ornithologique)
Grand Spectacle à CAYLUS

SAMEDI 16 JUILLET
Défilé costumé dans Puylagarde
Remise de Souvenirs et repas
Départs des Participants

Soucieux de leur environnement, ils vous proposent, durant cette manifestation, de participer à leur démarche éco-responsable (gestion du campement, gestion des déchets, toilettes sèches ...) avec simplicité et l'accent chaleureux de la région.

PUYLAGARDE et sa région ne vous disent qu'un mot : **Bienvenue !**

CONTACT
ASSOCIATION DES CRINIÈRES
DU CAUSSE
Monsieur Didier Thouron,
Saint Sernin, 82300 CAUSSADE,
tél.: 05 63 93 26 51,
stserninloisirs@free.fr.
Inscrivez vous vite auprès de
votre club !

Le congrès des chevaux territoriaux s'est déroulé à Trouville du 22 au 24 octobre, lieu de sa création. Chaque année, les communautés urbaines ou rurales, utilisatrices du cheval territorial s'y réunissent.

Certes, les chevaux étaient absents mais les maires et les meneurs étaient venus en parler avec chaleur et passion.

D'ailleurs pendant le congrès, le cheval de Trouville assurait le ramassage du verre alors que les véhicules à moteur ne pouvaient plus sortir faute de carburant, en raison de mouvements sociaux. Le moteur à crottin s'en fichait.

Au cours des différentes réunions, on a pu faire le bilan d'un mouvement qui a plus de dix ans. Des maires qui ont le projet de mettre le cheval dans leur municipalité écoutaient.

Le maire de Vandargue, 9 kilomètres de Montpellier a noté l'amélioration sensible du tri sélectif depuis que le ramassage en est fait par un cheval municipal. C'est aussi ce que remarque la Sita qui propose ses hippo-ecolo services. Dans les communes où le ramassage des ordures est effectué par un cheval, les ordures non recyclables diminuent et le tonnage du tri sélectif augmente de 20 %.

L'adjointe au maire de Maxéville, petite ville de 9000 habitants à grosse circulation en raison de sa proximité de Nancy, a expliqué comment le transport scolaire en voiture à cheval a changé la vie des habitants qui n'avaient aucun moyen de transport en commun pour aller d'un quartier à l'autre. Le mercredi, l'Équitram de 14 places attelé à deux Comtois est à la disposition des personnes âgées et des mamans allant faire leurs courses. Tous ces transports sont gratuits. Les quatre chevaux ont leur écurie au centre ville et disposent même d'un pré d'un hectare à 200 m de là. Conjointement, grâce à une convention avec un centre équestre proche, une brigade de 3 policiers à cheval a été mise en place, pour la plus grande satisfaction de la population.

Changer la vie

Mais le plus important pour le cheval dans la ville, c'est que sa fonction de cheval territorial lui donne ses lettres de noblesse. Il est un cheval au travail dans son rôle au côté de l'homme depuis 6000 ans.

Les habitants ne s'y trompent pas. Le cheval territorial est leur cheval et les hommes qui l'accompagnent deviennent des amis. Un ripeur (nouveau terme pour éboueur) dit « Avant personne ne



Ramassage des déchets verts au domaine national de Saint Cloud

me voyait, aujourd'hui on me salue, on me questionne. Ma vie a changé ».

Changer la vie, ce n'est pas mal comme résultat. Merci le cheval territorial.

Mais ce débouché constitue aussi un vrai plan de sauvetage pour le cheval de trait.

Les «Haras Nationaux» l'ont bien compris et conseillent certaines municipalités pour leur éviter des échecs dus à l'inexpérience.

Les tâches du cheval territorial sont variées : ramassage des ordures, transport des scolaires et des adultes, entre-

tien des espaces verts (gazon, débardage, arrosage, etc.).

Pour cela, il faut étudier la faisabilité : former des personnels à l'aide de professionnels, acheter des chevaux dressés en étant conseillé, acquérir du matériel moderne adapté et répondant aux normes de sécurité. Bien accompli, c'est un travail qui donne des résultats satisfaisants et permet une amélioration sensible du cadre de vie. Les dépenses peuvent même s'avérer inférieures pour les tâches effectuées par la traction animale par rapport aux moyens à moteurs. Sans oublier l'aspect écologique bénéfique qui devrait prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir.



Les enfants découvrent la nature dans la voiture à cheval du domaine de Saint Cloud tirée par Savoureux des Archers, un grand Percheron noir

Le carnet de randonnée électronique



Le carnet de randonnée se conjugue désormais à l'électronique. Simple d'utilisation, il permet de valider les jours de randonnée effectués. L'ensemble des cavaliers ont accès au détail de leurs randonnées dans leur espace personnel, la page cavalier FFE.

Valider les jours de randonnées pour :

- passer les brevets de tourisme équestre
- entrer en formation ATE
- garder une trace de toutes vos randonnées

www.ffe.com

Consultez votre page cavalier FFE



développement durable

Trophée du développement durable

Ils ont été nombreux à se mobiliser en avril dernier à l'occasion de la semaine du développement durable. Clubs, associations, cavaliers et meneurs ont mis en œuvre diverses actions en faveur de l'environnement.

A l'occasion du trophée du développement durable, un jury de professionnels du cheval et du développement durable récompensera les meilleurs projets lors du Salon du Cheval de Paris.

Ils feront l'objet d'une présentation exhaustive dans l'Estafette du mois de mars, et dans la REF.

Il est temps pour tous ceux qui veulent eux aussi s'engager dans une démarche durable de préparer l'édition 2011. Comme chaque année, du 1er au 7 avril, organisez des activités dans votre club, avec vos amis cavaliers ou non, en utilisant le cheval.

Randonnées ramassage des déchets, systèmes ingénieux pour économiser l'eau ou

l'électricité, vente et échange de matériel d'équitation, co-voiturage pour se rendre au centre équestre, distribution de sacs de fumier au voisins du club propriétaires de jardins, concours de dessins ou parcours relais tri de déchets pour les plus jeunes... les initiatives sont nombreuses et toutes les idées nouvelles sont bonnes à prendre, et à apprendre !

Le jeune public est très sensible à ce sujet plus que jamais d'actualité, cette semaine est l'occasion de mettre en avant les bonnes pratiques en faveur du développement durable, et d'initier des comportements à long terme.

Rendez-vous en mars pour les résultats du Trophée, et en avril pour de nouveaux projets.

Passer au durable, ça marche !

Plus d'infos sur
www.ffe.com/tourisme
rubrique événements

Préparez le test d'entrée en formation ATE

L'Accompagnateur de Tourisme Équestre / ATE est un diplôme professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il certifie la capacité d'une personne à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers, un emploi rationnel et la sécurité des équidés, le respect de l'environnement et la sécurité des tiers.

L'ATE exerce les fonctions suivantes :

- Il accueille, renseigne, présente les activités aux publics du tourisme équestre,
- Il prépare, encadre et accompagne des activités d'équitation d'extérieur,
- Il entretient, assure la maintenance et les soins aux équidés,
- Il travaille et valorise une cavalerie de tourisme équestre,
- Il participe à la gestion de l'établissement.

Formation

Le candidat qui souhaite entrer en formation d'accompagnateur doit être admis aux épreuves du test d'entrée en formation qui est un examen.

Par la suite, le candidat choisit un centre de formation ATE agréé par la FFE.

Pour pouvoir se présenter aux tests d'entrée en formation, le candidat doit remplir quelques conditions comme être majeur, être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité...

Le test d'entrée comporte 3 Unités capitalisables appelé UC.

- L'UC 1 est un test technique à cheval, il correspond à un parcours en terrain varié/PTV de Niveau Galop 6 de Pleine Nature.
- L'UC 2 est un parcours d'orientation pédestre, il correspond au suivi d'un itinéraire de 3 à 5 km sur chemins et sentiers en temps limité comprenant 8 balises.
- L'UC 3 consiste en un exposé et un entretien de 20 minutes.

Le candidat expose au jury son projet professionnel et sa motivation, puis le jury



questionne le candidat sur son exposé ainsi que sur ses connaissances sur le milieu et l'activité de tourisme équestre en France, le métier d'accompagnateur équestre, la formation et l'examen ATE.

Consultez le règlement, le calendrier des tests, la liste des centres agréés sur www.ffe.com/ffe/formation_equestre_rubrique_qualifications_professionnelles_de_la_FFE

Rencontres des professionnels

les actions fédérales dédiées au Tourisme Équestre

Mardi 9 novembre dernier, le CNTE a organisé une journée d'information dédiée aux dirigeants d'établissements labellisés Centre de Tourisme Équestre.

Après un accueil des participants par le Président du CNTE, Bernard Pavie, entouré des professionnels du Comité Directeur, la journée a débuté avec un point sur l'offre de formation pour les pratiquants et les professionnels. Bilan sur les différents brevets fédéraux, Galops de pleine nature, brevets de pratiquants : premier bivouac, brevet de randonneur de bronze, mais également informations sur l'ATE suite à son inscription au RNCP et sur la relance annoncée du GTE.

Le deuxième sujet concernait les deux études réalisées sur les produits du tourisme équestre français, ainsi que l'enquête sur les clientèles du tourisme équestre et de l'équitation de loisir. Chacun a ainsi pu positionner son activité par rapport aux résultats évoqués, et également déterminer des nouvelles pistes de développement.

Après un déjeuner pris en commun, présentation des nouveaux services fédéraux



Qualité et Ressources. Rappel sur le label Centre de Tourisme Équestre, critères d'attribution, condition de renouvellement, état des lieux des établissements labellisés et pistes d'évolution.

Le dernier thème abordé concernait les actualités juridiques : nouvelles formalités

des organisateurs et vendeurs de produits touristiques, décret détenteur (voir aussi en page 14 de ce numéro) et enfin, un rappel sur la réglementation des séjours sportifs.

D'autres rencontres de ce type seront organisées au printemps 2011.

Détenteurs d'équidés, déclarez-vous !

Depuis un décret du 23 juillet 2010, tous les détenteurs d'équidés doivent se déclarer auprès de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation – IFCE, anciennement les Haras Nationaux – afin d'assurer un suivi sanitaire des équidés sur tout le territoire français.



RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

Décret n°2010-865 du 23 juillet 2010 fixant les conditions de déclaration des détenteurs d'équidés et des lieux de stationnement. - Arrêté du 26 juillet 2010 précisant les modalités de déclaration des détenteurs d'équidés et des lieux de stationnement. - Arrêté du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage. - Articles L.212-9 et D.212-50 du Code rural et articles A322-135 suiv. du Code du sport.

Date limite de déclaration : Les détenteurs actuels d'équidés doivent effectuer les démarches avant le 25 janvier 2011. Les nouveaux détenteurs devront procéder à cette formalité avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu de stationnement concerné.

Un détenteur est la personne responsable d'un lieu de détention d'un ou plusieurs équidés à titre permanent ou temporaire, y compris lors d'un marché, d'une manifestation sportive ou culturelle. Ainsi, il peut notamment s'agir de particuliers ayant un poney chez eux, du responsable d'une écurie, du gérant d'un gîte équestre, d'un agriculteur accueillant des chevaux en pension.

En revanche, si vous avez un cheval en pension dans un établissement équestre, vous ne devez pas vous-même effectuer la déclaration, le dirigeant de la structure est chargé des formalités auprès de l'IFCE pour tous les équidés qu'il héberge.

Pourquoi se déclarer ?

L'objectif principal de cette déclaration est de répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés. Ainsi, en cas d'épidémie, il sera possible aux services sanitaires d'intervenir dans les meilleurs délais et de mettre en place les mesures nécessaires.

Comment se déclarer ?

Par internet : sur le site www.harasnationaux.fr : créer un espace privé ou utiliser celui que vous avez utilisé pour l'inscription d'un cheval sur la liste des chevaux de sport. Ensuite, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « démarches SIRE » et « enregistrez-vous comme lieu de détention ». Un identifiant détenteur vous sera attribué immédiatement sur la base de votre code postal ou du numéro SIRET / SIREN

pour les professionnels. Par courrier : un formulaire papier est disponible auprès de l'IFCE sur demande au 0811 90 21 31. Une attestation de déclaration vous sera adressée sous un mois.

La déclaration d'un lieu de détention est une déclaration unique. Seuls un changement d'adresse ou une modification de statut nécessitent une nouvelle démarche auprès de l'IFCE. Conservez précieusement une copie de votre déclaration ainsi que l'accusé de réception ou attestation de déclaration de l'IFCE, il pourra vous être demandé en cas de contrôles des services vétérinaires. Ce document peut être conservé avec le volet sanitaire du registre d'élevage.

Rappel : un registre des équidés obligatoire

Un registre de présence des équidés doit être tenu par toutes les personnes détenant un ou plusieurs équidés dans le but d'assurer une gestion sanitaire des animaux. Ce registre doit notamment mentionner les caractéristiques de la structure, professionnelle ou particulière ; le numéro de détenteur délivré par l'IFCE ; les numéros SIRE des équidés ainsi que leurs mouvements d'entrées et sorties. Un volet sanitaire doit détailler les interventions vétérinaires, préciser les noms des vétérinaires référents et également archiver les ordonnances. Il doit être conservé pendant une durée de 5 ans.



Itinéraires de Découverte Equestre en Pays de la Loire

INITIATIVES EN REGION

Le cheval représente aujourd'hui un véritable support de développement économique et touristique local. Certains territoires l'ont bien compris cela et font le choix de mettre en place des plans régionaux intégrant le cheval et plus particulièrement le tourisme équestre.



© CDTE LOIRE

La SEM régionale des Pays de la Loire est à l'initiative d'un tel projet : les Itinéraires de Découverte Equestre. La démarche mise en place s'appuie sur une étude du tourisme équestre dans la région et est basée sur un cahier des charges construit par la SEM. L'initiative que nous vous présentons n'est pas finalisée à ce jour. En effet, aucune boucle équestre n'a encore été « testée » par ce cahier des charges, par conséquent aucun itinéraire n'est encore validé par l'intermédiaire de cette démarche. Mais cela ne saurait tarder et nous reviendrons sur l'aboutissement de ce projet dans un prochain numéro.

Les constats de départ :

Ce projet s'est basé sur deux constats majeurs. D'une part, la Région Pays de la Loire bénéficie d'une « image Cheval » forte auprès du public français et international. D'autre part, la SEM régionale a mené une étude sur les enjeux et axes de développement du tourisme et des loisirs équestres en Pays de la Loire en 2009.

Suite à cela, le groupe de travail filière équine de la SEM a proposé de mener une réflexion sur la création de grands itinéraires équestres thématiques sous forme de boucles.

Les objectifs du projet :

- Valoriser la destination Pays de la Loire à travers le tourisme équestre,
- Soutenir l'activité des centres équestres,
- Contribuer au développement économique des opérateurs susceptibles d'ac-

cueillir des touristes équestres (hébergements, sites de visites...).

Le tourisme équestre en Pays de la Loire :

Actuellement, l'offre de tourisme équestre en Pays de Loire comprend environ 300 centres équestres, dont 22 labellisés « Centre de Tourisme Equestre ». Les cavaliers disposent également d'un vaste réseau d'itinéraires équestres :

- 4500 km d'itinéraires recensés par le CRTE dans le topoguide équestre régional numérique des Pays de la Loire,

- Trois boucles d'une journée dans le saumurois,
- L'itinéraire équestre du Haut bocage vendéen.

Après avoir étudié les forces et les faiblesses de la région par rapport au tourisme équestre et s'être appuyé sur les outils à sa disposition – par exemple le Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre – la SEM a mis en place un cahier des charges de l'itinéraire idéal en Pays de la Loire.

Cette grille de critères se divise en trois rubriques :

- aménagement et considérations techniques (balisage, qualité des chemins, praticabilité mixte : en selle et en attelage...),
- environnement, intérêt paysager et touristique (intérêts environnementaux et paysagers, intérêt touristique, accessibilité de la destination...),
- structures équestres et services (hébergement accueillant les chevaux, points d'eau, haltes, commerces à proximité...).

A l'heure actuelle, ce cahier des charges est prêt à être « testé » et à valoriser des boucles équestres dans la région. Laissons le temps à la SEM de finaliser ce projet en mettant en avant les itinéraires équestres régionaux. Nous vous présenterons ces nouvelles boucles au plus vite.

la Société d'Economie Mixte (SEM) Régionale des Pays de la Loire, Qu'est ce que c'est ?

Développement économique et touristique, promotion et marketing du territoire, observation et prospective, maîtrise d'ouvrage déléguée de programmes d'investissement : la Société d'Economie Mixte (SEM) Régionale des Pays de la Loire se spécialise dans l'ingénierie des projets structurant la dynamique régionale. Elle est chargée d'appliquer les stratégies définies par le Conseil régional.



© HB

TROUVEZ VOTRE CHEMIN

Il existe différents types de chemins et de voies de randonnées, cependant tous ces itinéraires ne sont pas ouverts à la circulation des cavaliers. Dans un premier temps il est important de savoir devant quel type de chemin vous vous trouvez pour pouvoir dans un second temps, respecter la législation qui y est attachée.



© CRTE Champagne Ardennes

vés dans les forêts, sur des routes et chemins interdits à la circulation de ces véhicules et animaux, d'une amende de 4^e classe (jusqu'à 750 €), et d'une amende de 5^e classe (jusqu'à 1500 €) tout détenteur de véhicules, bestiaux, animaux de charge ou de monture trouvés dans les forêts, hors des routes et chemins.

Les voies vertes :

La voie verte est un axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle est définie par l'article R110-2 du Code de la route. Elle est ouverte aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. La voie verte touche une grande variété de personnes et d'utilisations. Elle se caractérise avant tout par son degré de sécurité et son accessibilité. Pour trouver une voie verte, vous pouvez vous rendre sur le site de www.af3v.org, qui est une association ayant réalisé un recensement permanent des aménagements existants sur l'ensemble du territoire national.

Les chemins de halage :

Ce sont les chemins sur une des deux berges des cours d'eau domaniaux et appartenant à l'État. Réservés aux nécessités des activités de la navigation, ils ne sont autorisés qu'aux piétons mais peuvent être accessibles aux cavaliers, moyennant des conventions spécifiques entre les «Voies Navigables de France» et les collectivités locales, par exemple au travers du montage de la superposition de gestion ou du PDIPR.

Les différents types de chemins

Il est tout d'abord nécessaire de connaître le propriétaire du chemin, de cela dépendra la réglementation applicable. Plusieurs propriétaires sont possibles, d'une part l'Etat ou les collectivités, d'autre part les particuliers.

Les biens du domaine public sont :

- Les voies rapides (autoroutes et routes expresses).
- Les routes nationales.
- Les routes départementales.
- Les voies communales.

Les voies relevant du domaine privé des collectivités ou des propriétaires privés sont :

- Les chemins ruraux.
- Les chemins et sentiers d'exploitation.
- Les chemins privés relevant du droit commun de la propriété privée.

Les chemins forestiers :

Les bois et forêts sont des propriétés qui peuvent être privées, communales, territoriales ou domaniales. Leurs droits sont régis par le Code forestier. La règle générale est que le passage ou la randonnée n'est possible que sur les voies ouvertes à la circulation publique (les chemins ruraux de la commune par exemple et les chemins inscrits au PDIPR). Si une chaîne ou une barrière barre l'accès, celui-ci est interdit même en l'absence de pancarte.

La divagation des animaux en dehors des voies ouvertes au public est répréhensible. C'est l'Office National des Forêts qui est gestionnaire des forêts domaniales pour le compte de l'Etat.

Regardez bien la signalisation présente sur les chemins que vous empruntez, car l'article R331-3 du Code forestier sanctionne détenteur de véhicules, bestiaux, animaux de charge ou de monture trou-



© La Foucheraie N. Gaillard / M. Chapelain

Les chemins que vous pouvez emprunter

Le département des itinéraires de promenade et de randonnée – PDIPR – recense, dans chaque département, des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, et éventuellement équestre. Il revient à chaque conseil général d'établir un PDIPR en application de l'article L361-1 du Code de l'Environnement.

Le PDIPR est inclus dans le Plan départemental des espaces sites et itinéraires – PDESI – relatif aux sports de nature. Le PDIPR est consultable auprès du Conseil Général de votre département.

Les chemins qui peuvent être empruntés par les cavaliers :

- Les chemins ruraux, cependant le Maire de la commune peut en réglementer l'accès suivant les caractéristiques du chemin ;
- Les routes nationales.
- Les routes départementales.
- Les voies communales.
- Les voies vertes, sauf si une interdiction est affichée.

Ces chemins peuvent également être empruntés par les attelages, cependant le Maire ou l'ONF peuvent en restreindre l'accès.

Les chemins que vous pouvez emprunter sous condition

Certains chemins peuvent être empruntés par les cavaliers mais sous certaines conditions uniquement :

- Les chemins privés lorsqu'ils ne sont pas clos ou qu'aucun panneau d'interdiction d'accès n'est apposé. Il existe uniquement une présomption de tolérance de passage ;

■ Les chemins et sentiers d'exploitation sont présumés tolérés au passage du public tant que les propriétaires n'ont pas matérialisé à l'entrée du chemin leur volonté d'en interdire l'accès.

■ Les chemins de halage s'il existe une convention spécifique entre les «Voies Navigables de France» et la collectivité locale, par exemple au travers du montage de la superposition de gestion ou du PDIPR .

Les chemins que vous ne pouvez pas emprunter

Voici les chemins que vous ne pouvez pas emprunter aussi bien, en attelage qu'à cheval :

- Les voies expresses, les autoroutes ;
- Les chemins privés relevant du droit commun de la propriété privée lorsqu'ils sont clos ou qu'un panneau d'interdiction d'accès est apposé à l'entrée du chemin. Lorsqu'ils ne sont pas clos, vous avez uniquement une tolérance de passage;
- Les chemins où l'accès est clairement interdit aux cavaliers au moyen d'un panneau de circulation.
- Les chemins de halage lorsqu'aucune convention spécifique n'a été signée entre les «Voies Navigables de France» et la collectivité locale.

Les règles de circulation

Les cavaliers et leur monture ou les attelages doivent dès qu'ils empruntent des voies de circulation respecter les dispositions du Code de la route. Cependant, les dispositions particulières applicables aux cavaliers et à leur monture sont codifiées aux articles R 421-2 et suivants. De part ces articles, les principales obligations des cavaliers sont :



Retrouvez des fiches techniques, des guides méthodologiques et encore plus d'informations sur le site www.ffe.com/tourisme/gites-et-chemins.

- Respecter les feux et panneaux de signalisation.
- Respecter les priorités.
- Maintenir leur monture sur le bord de la chaussée.
- Ne pas laisser d'animaux sans conducteur.
- Informer les autres utilisateurs de la voie de circulation de tous changements de vitesse ou de direction par exemple.

Les cavaliers, d'après l'article R412-48 du Code de la route n'ont pas l'obligation de porter une lanterne allumée lors de la chute du jour et cela hors agglomération, cependant c'est obligatoire pour les attelages.

La circulation des attelages est encadrée par les articles R434-1 et suivants du Code de la route.

Le Code de la route s'applique également sur les chemins privés ouverts au public.

Références juridiques :

Code de la route : article L110-2, article R412-44 et suivants, R 421-2, R434-1 et suivants.
Code rural : article L161-1 et suivants, L162-1
Code de l'environnement : L361-1
Code forestier : L380-1, R331-3



La carte à la carte, toujours plus personnalisée et plus proche de vous !

Le service Carte à la carte, disponible sur le site www.ign.fr, continue à se développer et à proposer de multiples personnalisations possibles pour répondre à vos demandes.

Désormais, vous avez le choix entre les cartes «Tourisme et découverte» au 1 : 100 000, les cartes «Littoral et découverte», réunissant sur une même couverture cartographique les données des cartes topographiques au 1 : 25 000 de l'IGN aux données des cartes marines du SHOM (Service hydrographique de la marine) sans oublier les cartes «Randonnée et découverte» utilisant les fonds cartographiques au 1 : 25 000 de l'IGN.

La carte à la carte «Tourisme et découverte» est particulièrement adaptée pour les balades à cheval : son échelle permet de réaliser de belles promenades en emportant une seule carte. Mais si vous souhaitez partir à la découverte des côtes françaises et laisser votre monture pour canoter, les cartes «Littoral et découverte» vous apporteront de nombreuses informations

utiles sur les fonds marins proches des côtes. Et bien sûr, la carte «Randonnée et découverte» reste incontournable pour une balade à pied et pour bénéficier des informations topographiques et touristiques de la région.

Ce premier choix de type de cartes étant fait, vous avez toujours la possibilité de définir votre emprise, d'affiner l'échelle selon la lisibilité souhaitée, de sélectionner le format de la carte (petit format ou grand format, à l'horizontale ou à la verticale) et de sa finition (pliée ou à plat) et enfin, de personnaliser la couverture (titre, sous-titre, photo).

Nouveauté : afin de rendre votre carte totalement unique, vous pouvez désormais télécharger une photo personnelle et l'utiliser comme image de couverture.

Pour offrir un cadeau original, créer une invitation, un faire-part ou immortaliser un souvenir... pensez «Carte à la carte» !

A partir de 13,90 euros.



Service exclusivement disponible sur le site www.ign.fr

ONF

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Vestiges en forêt

Aviez-vous déjà remarqué les buttes et fossés en forêt : ils ne sont pas seulement l'œuvre de la nature, mais aussi des traces de l'occupation humaine au fil des siècles. Sous l'humus se cache un peu de la mémoire des civilisations anciennes...

Un amas de terre ou de cailloux formant une butte peut être un tumulus : une tombe de l'âge du bronze ou du fer. Le tumulus peut être confondu avec un tas d'épierrement agricole : à partir du VI^e siècle, les hommes ont souvent déposé en forêt la pierraille et les matériaux enlevés des terres à cultiver. On trouve aussi des vestiges gallo-romains (comme en forêt de Brotonne - Normandie).

A l'inverse, certaines cavités sont des foyers industriels. Des sites sidérurgiques constitués de bas-fourneaux pour réduire le minerai de fer, ont été retrouvés en Ariège. On trouve aussi des fours à poix, des fours de verriers et également les fours des charbonniers. Les forêts comptent aussi nombre de buttes et de murets, d'anciennes enceintes, ou même

des frontières, des remparts gaulois ou celtiques anciens...

Egalement, dès le Moyen-Age et au XVI^e siècle de nombreuses forêts étaient ceinturées de profonds fossés de limites. Les arbres tenaient aussi lieu de délimitation (on parlait d'arbre cornier). Des bornes se retrouvent encore en bordure des forêts domaniales marquées parfois des armoiries du seigneur.

Vous avez déjà dû emprunter des voies romaines, comme la voie d'Agrippa, construite sous le règne de l'empereur Auguste, au 1^{er} s., qui reliait les Pyrénées à Lyon ancienne capitale des Gaules, traversant la forêt domaniale de l'Aubrac.

Lors de l'exploitation forestière, les forestiers veillent à préserver ces vestiges de l'histoire. L'archéologie préventive s'applique aussi en forêt !



Par Laura Billès

La nature en hiver

Quel froid ! Charlotte remonte son col et enfonce son bonnet sur ses oreilles. L'hiver est vite arrivé et elle sent le bout de ses doigts se glacer pendant qu'elle prépare O'Freeze qui s'ébroue de joie sous son épais poil d'hiver.

En promenade, O'Freeze ne jette pas même un regard sur les pauvres tiges qui poussent ça et là. La plupart des arbres ont perdu leurs feuilles et tout est silencieux. Charlotte se sent un peu mélancolique à la vue d'une nature qui semble tellement manquer de vie...

Pourtant, si la nature lui paraît si peu attrayante en hiver c'est pour se protéger du froid et surtout mieux repartir au printemps prochain !

Beaucoup d'animaux ont réduit leur activité pour préserver leur énergie pendant une période plus ou moins longue de l'hiver.

Certains sont entrés en hibernation. Cachés au fond de leur terrier, marmottes, loirs, ou hérissons voient la température de leur corps descendre (tout en restant légèrement positive) pour s'aligner sur la température de l'extérieur. Dans cet état de torpeur, leur métabolisme diminue et pour survivre, ils se servent des grosses réserves de graisse qu'ils ont emmagasinées avant l'hiver. Les animaux plus petits qui ne peuvent pas entrer en hibernation sur une période trop longue, comme les mulots et campagnols, demeurent actifs tout l'hiver. Ils se déplacent dans des galeries sous la neige, dont ils profitent des propriétés isolantes.



© Jackie - Fotolia.com

Quand aux mammifères de grande taille comme le blaireau ou l'ours, ils ne peuvent pas non plus hiberner car ils rencontreraient des problèmes pour remonter leur température à la fin de la saison hivernale. Aussi, ils hibernent, c'est-à-dire qu'ils maintiennent leurs organes vitaux à température normale et peuvent se déplacer même hors de leur tanière si le temps le permet.

Heureusement Charlotte et O'Freeze ne s'inquiètent pas de croiser un ours car il n'existe plus en France que dans les Pyrénées.

Les plantes, elles aussi, vivent au ralenti après avoir stockées leurs réserves. La plupart des fleurs que Charlotte admirait cet été n'existent plus que sous forme de graines et attendent le printemps pour germer. Les embryons de plantes contenus dans les graines sont déshydratés et leur métabolisme stoppé. D'autres plantes ont stockés leurs réserves dans leurs racines ou dans un bulbe à l'abri du froid sous la terre.

Les arbres et arbustes eux sont entrés en dormance. Les feuillus en perdant leurs feuilles évitent de perdre trop d'eau par évaporation et prennent soin, dès l'automne, de mettre à l'abri dans une enveloppe d'écaillés leurs bourgeons. Ceux qui ne perdent pas leurs feuilles, résistent grâce à leur pauvreté en eau et à une teneur en sel minéraux élevées qui les protègent du gel. C'est le cas des conifères et de quelques feuillus comme le houx. Dès la fin de l'été, la croissance du bois a également ralenti. Le nombre et la taille des vaisseaux transportant la sève ont diminué, formant un anneau de couleur sombre, contrairement au bois de printemps de couleur claire, où les vaisseaux sont nombreux et de grand diamètre. Chaque année la croissance du bois de printemps et du bois d'été forment un cerne.

Au cours de ses promenades, Charlotte peut donc maintenant connaître l'âge des arbres coupés qui sont stockés au bord des chemins. Pour cela il suffit de compter le nombre de cernes.



© FFE/GR

Quel est l'âge de cet arbre ?

LEXIQUE

Métabolisme : c'est l'ensemble des transformations moléculaires et énergétiques qui se déroulent dans un organisme vivant.

Brico Rando

Par Claude Lux

Le randonneur, habitué à se dépanner en toutes circonstances, est généralement un habile bricoleur. Et il suffit souvent de très peu de chose, pour réparer facilement un équipement défectueux ou l'adapter à ses besoins. Pour vous y aider, voici quelques astuces repérées au cours de mes périples, ou transmises par des amis randonneurs astucieux.

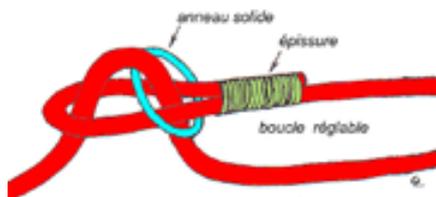
Adapter la largeur d'une étrivière

Si vous utilisez des étriers de type western avec des étrivières classique, cette dernière va flotter au niveau de l'attache de l'étrier. Une solution : augmenter la largeur de l'étrivière à ce niveau, en utilisant une pièce de cuir épais, fendue et fixée avec un bouton pression, ou une simple épissure.



Traits réglables

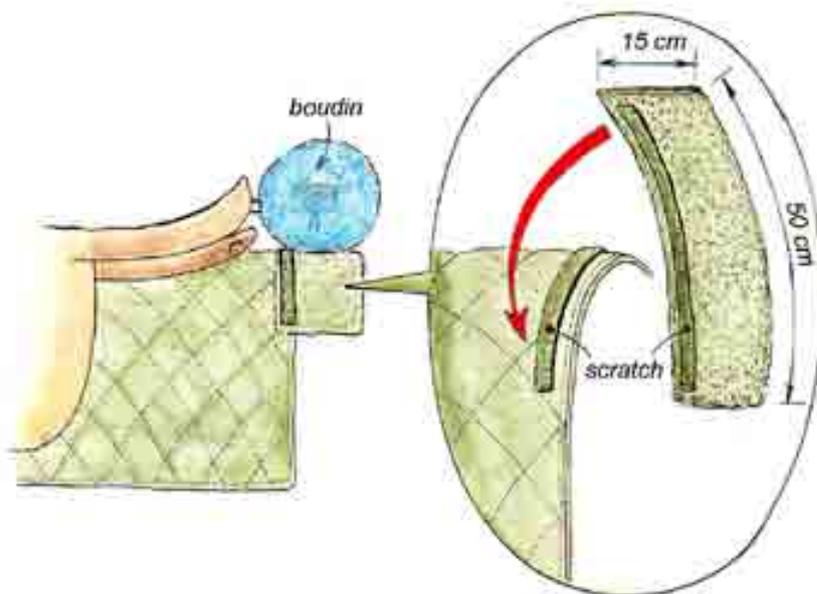
En attelage, si vous utilisez des traits de corde, voici un astucieux montage, qui permet de régler leur longueur, en disposant d'une marge de jeu appréciable. Suivez les indications du croquis et utilisez un anneau solide qui se bloque, lorsque le trait est sous traction. Une épissure permet de former une boucle.



Prolonger l'arrière du tapis de selle

Le boudin qui renferme le sac de couchage est maintenu par des sangles à l'arrière de la selle. Généralement le tapis n'est pas suffisamment long et le boudin porte directement sur le poil. La sueur salit le boudin et les frottements peuvent blesser la peau du cheval. Une solution

astucieuse dans ce cas : prolonger l'arrière du tapis par une bande de feutre amovible, maintenue par des bandes de scratch cousues. Faites plusieurs essais pour obtenir la bonne largeur, qui dépend des dimensions de la selle et du boudin. Pratique et très efficace !



Sécher l'intérieur des bottes

Saviez-vous que les bottes et les bottines en cuir vieillissent autant lorsque vous ne les utilisez pas, que lorsque vous les portez ? La raison : le cuir humide se ramollit et pourrit, surtout au niveau des coutures, et des crevasses se forment au creux des plis. Une solution : chaque soir au gîte bourrez les bottines de paille sèche ou de papier journal froissé. Non seulement cela permet de sécher l'intérieur, mais la paille ou la papier tassé jouent un rôle d'embauchoir, évitant les déformations.



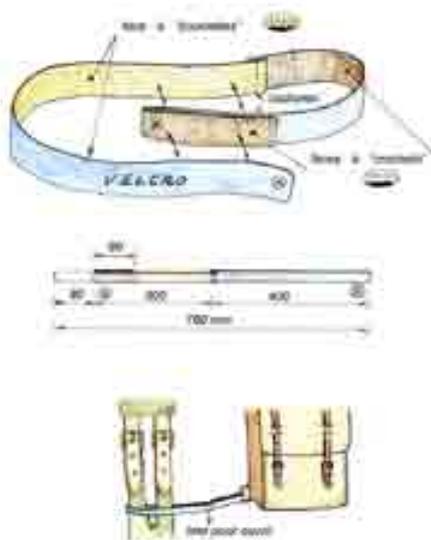
Un frontal chasse-mouches

A la saison chaude, les insectes adorent butiner dans les coins des yeux du cheval, ce qui lui est très désagréable. La nature a cependant prévu un toupet qui, lorsque le cheval secoue sa tête, chasse les insectes. Si le toupet de votre compagnon est trop court, vous pouvez remplacer les crins par un chasse-mouches monté sur le licol. Il suffit d'utiliser des morceaux de cordelette, maintenues par des nœuds « à tête d'alouette ». L'ensemble est noué sur les montants du licol.



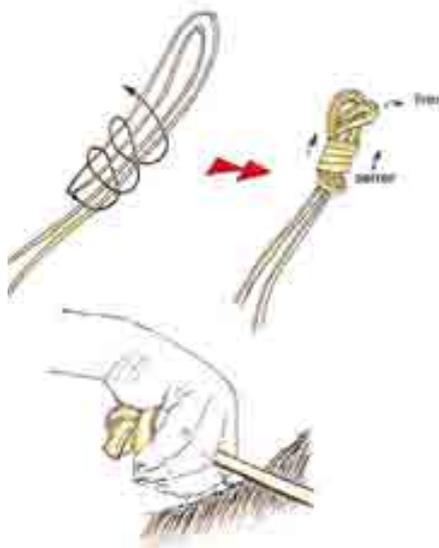
Lanières antibalotement

Pour éviter que des sacs indépendants ne ballottent, il suffit de maintenir la partie basse avec de petites sangles réalisées par des bandes de scratch. Avantage : si, dans un passage étroit la sacoche est bloquée par un obstacle, la traction défait le scratch, évitant qu'il ne se déchire. Le croquis indique les mesures de la lanière formée de deux parties cousues et disposées en sens inverse, afin de pouvoir assembler la face crochets avec la face bouclettes.



Nouer les rênes

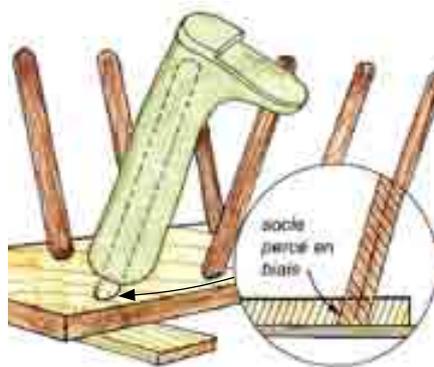
Si les rênes sont trop longues ou pour les tenir d'une seule main, il suffit de les nouer comme indiqué au croquis. Vous réalisez ainsi un nœud facile de maintenir dans la main. Le nombre de tours permet de raccourcir plus ou moins les rênes.



Sèche bottes collectif

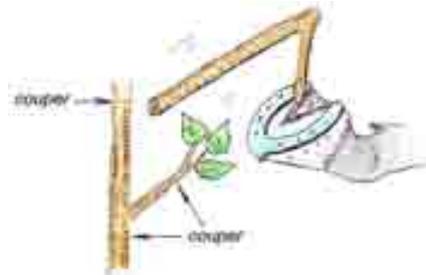
Voici un montage simple qui permet de sécher l'intérieur des bottes tout en les

maintenant en position verticale, afin d'éviter qu'elles ne se déforment. Le socle est réalisé avec une planche relativement épaisse (4 cm), afin que les tiges, faites avec des morceaux de manches à balai par exemple, soient solidement maintenues.



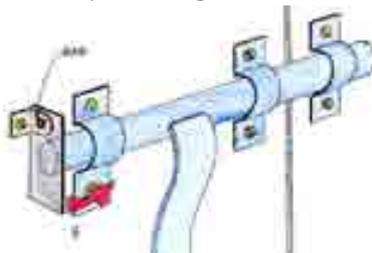
Un cure pieds improvisé

Avec un simple morceau de bois taillé au niveau d'une fourche de noisetier par exemple, vous pouvez facilement fabriquer ce cure pieds improvisé. Saviez-vous que les spahis de la cavalerie d'Afrique du Nord n'utilisaient que des cure pieds en bois pour leurs merveilleux chevaux de race barbe ? La raison : ne pas risquer de blesser la sole en curant les pieds.



Fabriquer un verrou anti fugue

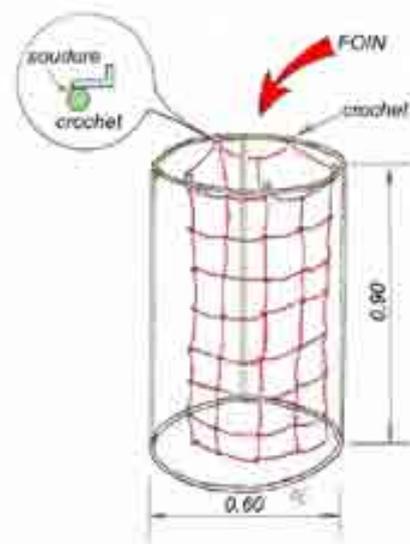
Avec leurs lèvres habiles, certains chevaux malins sont capables d'ouvrir un verrou classique en quelques secondes. Une solution pour éviter ce risque : utiliser un verrou anti fugue. Il existe plusieurs modèles sur le marché, mais voici une astuce qui permet d'adapter un verrou classique anti fugue.



Remplir un filet à foin

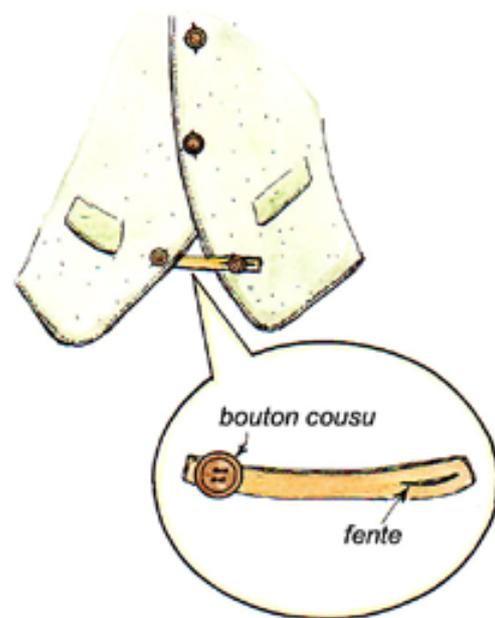
Il est particulièrement difficile de remplir directement un filet à foin. A moins que vous n'utilisiez ce montage simple fabriqué avec des morceaux de fer à béton

de 10 mm de section, soudés entre eux et disposant de crochets. Ainsi, le filet est suspendu aux crochets, pendant que vous le remplissez.



Bouton de veste décalé

Pour monter à cheval avec une parka, assurez-vous que la fermeture à glissière est bien à double sens, afin de pouvoir ouvrir la partie basse, pour qu'elle n'accroche pas au niveau du pommeau. Mais si des boutons ferment la veste, celui du bas va gêner. Une solution astucieuse : sur une extrémité d'une lanière récupérée, cousez solidement un bouton, puis faites une fente-boutonnière à l'autre bout. Ainsi, le bouton du bas peut être fermé tout en laissant un jeu d'aisance. Vous pouvez même faire plusieurs fentes dans la lanière, afin de pouvoir régler l'ouverture du bas.



GRATUITÉS, TARIFS RÉDUITS, REMBOURSEMENTS... LES 25 AVANTAGES DE VOTRE LICENCE FFE 2011

S'ASSURER

GENERALI ASSURANCES

2 mois gratuits sur la prime de 1^{er} équidé et 18 € pour tout contrat d'assurance complémentaire Santé et/ou GENERALI Accidents de la Vie, par l'intermédiaire d'un agent GENERALI en France.



Présentez votre licence.

www.assurances.generalif.fr

CABINET PEZANT GENERALI

RCPE : 28 € pour le 1^{er} équidé et 18 € pour le 2^e équidé. RCC, Responsabilité Civile Chasse 17 €. ECC, extension des garanties de la licence FFE responsabilité civile et individuelle du cavalier aux cavaliers amateurs montant des chevaux de course à l'entraînement : 43 € - 02 31 06 11 60



Allez dans votre Page Cavalier FFE, rubrique assurances.

www.pezantassurance.fr

S'EQUIPER

HORSE STOP

Réduction de 36 € pour tout premier achat supérieur à 150 €, pour vos clôtures, barrières et équipements.



Présentez votre licence.

www.horse-stop.com

MAGASINS PADD

5% de remise sur le premier achat dans les magasins PADD, hors promotions, soldes... Le N° de licence donne droit à une carte de fidélité.



www.padd.fr

POINT.P

5% de réduction, sur la base du tarif public, dans tous les magasins Point.P.



Présentez votre licence.

www.pointp.fr

S'INFORMER

LE CHEVAL

59 € au lieu de 75 € pour un abonnement d'un an, soit 24 numéros. Précisez votre N° de licence en cours de validité.

Le Cheval www.journal-lecheval.com

GRAND PRIX MAGAZINE

3 mois offerts, soit 14 numéros au lieu de 11 pour un abonnement d'un an. Précisez le N° de licence en cours de validité.



www.grandprix-replay.com
rubrique Magazines

ABONNEMENTS NEWSLETTERS FFE

Gratuité pour les différentes newsletters FFE.



Allez sur www.ffe.com / FFE CLUB SIF / Ma Page Cavalier FFE.

Identifiez-vous avec N° de licence et code SIF.

Choisir la rubrique S'abonner.

L'ESTAFETTE

3,10 € au lieu de 6,20 € pour un abonnement d'un an. Identifiez-vous avec N° de licence et code SIF. Choisir la rubrique S'abonner.



www.ffe.com/ffe/Publications

© FFE 2010 - PHOTO EKNOLL-HARASNATIONAUX - JPH@FORCENOTRICE.COM - IMPRESSION IMP GRAPHIC

SE FORMER

HARAS DE LA CENSE

15% de remise sur les entrées aux Rendez-vous Ethnologiques 2011 et 20% sur les packs découverte de l'équitation éthologique.



Présentez votre licence.

www.lacense.com

SPORTS ETUDES CONCEPT

Remboursement de votre licence, à concurrence de 75 €, pour toute souscription de solutions de suivi scolaire adaptées à vos besoins.



www.sportsetudes.fr

S'ORGANISER

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Remboursement de la licence. 25 € offerts aux 12/17 ans à l'ouverture d'un livret jeune ou livret A. 36 € offerts à l'ouverture d'un compte courant.



http://jeunes.societegenerale.fr/home/rubrique_partenaires/SG_jeunes/

PETITES ANNONCES DU CHEVAL

Gratuité de vos 3 premières petites annonces, postées sur le site dédié de la FFE : Petites Annonces du Cheval. Identifiez-vous. <http://annonces.ffe.com>



AGRITEAM45

10 % de réduction sur votre premier chantier ou service de curage de boxes.



Présentez votre licence.

www.agriteam45.com

GALOPRO

Remboursement de la licence pratiquant pour toute location d'un camion ou d'un van d'un montant supérieur à 250 € TTC.



Présentez votre licence.

www.galopro.com Choisir Location

VOYAGER

HÔTELS BALLADINS

10% de réduction sur les chambres dans l'ensemble des Hôtels Balladins. Réservation internet. Choisir réserver. Renseignez le code semaine LLBB1 ou le code week-end LSPORT.



www.balladins.com

HERTZ

Jusqu'à 30% de réduction pour vous et votre famille sur les locations.

Téléphoner au 0 825 30 25 30 pour les véhicules de tourisme et au 0 810 347 347 pour les utilitaires. Contrat groupe FFE.



Dans la case CDP saisir le N° 589868.

www.hertz.fr

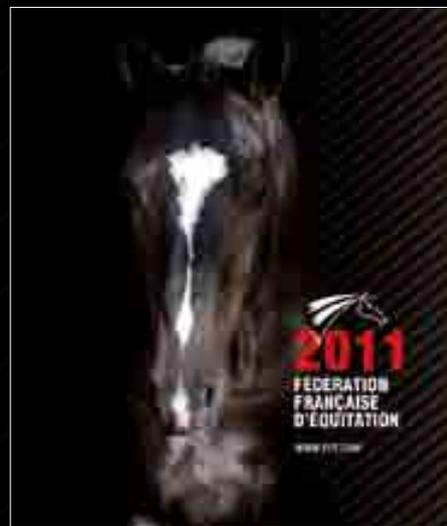
PLEIN CIEL VOYAGES

Remboursement de votre licence dès le premier achat chez Plein Ciel Voyages. Valable une fois par an pour chaque personne inscrite au voyage, titulaire d'une licence + doublement des points vacances de la carte de fidélité Plein Ciel Voyages. Offre valable sur une sélection de voyageurs et hors promotions.



01 64 90 40 80

www.pleincielvoyages.com



SORTIR

EQUITALYON - 69

Entrée à 11 € au lieu de 13 € lors du salon Equita'Lyon du 28 octobre au 1^{er} novembre 2010.



Présentez votre licence.

www.equitalyon.com

EQUISUD MONTPELLIER - 34

Entrées à 10 € au lieu de 12 € lors du salon Equisud de Montpellier du 10 au 14 novembre 2010.



Présentez votre licence.

www.equisud-montpellier.com

SALON DU CHEVAL DE PARIS VILLEPINTE - 93

• Entrée gratuite au Salon du 4 au 12 décembre 2010 pour les nouveaux licenciés. Réservez votre E-ticket.

• Accès gratuit aux GUCCI MASTERS le vendredi 3 décembre 2010. Réservez votre E-ticket.



• Accès au grand jeu concours du Salon réservé aux licenciés.

www.salon-cheval.com

CIRQUE NATIONAL ALEXIS GRÜSS PARIS ET PIOLENC - 84

• Tarif groupe, de 17 à 55 € au lieu de 20 à 65 €. Réservation : 01 45 01 71 26. Paris, Porte de Passy ; du 23 octobre 2010 au 27 février 2011.

Présentez votre licence.

• Tarif groupe, 14 & 17 € au lieu de 16 & 20 €.

Réservation : 04 90 29 49 49.



Pioleuc, Parc Alexis Grüss ; du 10 mai au 11 septembre 2011.

Présentez votre licence.

www.alexis-gruss.com

MUSÉE VIVANT DU CHEVAL DOMAINE DE CHANTILLY - 60

Entrée adulte 9,50 € au lieu de 11 €, enfant 6,50 € au lieu de 9 €. Tarif réduit pour les spectacles : adulte 19,50 € au lieu de 21 €, enfant 12,50 € au lieu de 16 € d'avril à novembre, 20,50 € au lieu de 22 € pour les adultes et 13,50 € au lieu de 16,50 € pour les enfants du 1^{er} décembre 2010 au 2 janvier 2011.



Présentez votre licence.

03 44 27 31 80

www.museevivantducheval.fr

ACADÉMIE DU SPECTACLE ÉQUESTRE DE VERSAILLES - 78

Tarif groupe au guichet de l'Académie du spectacle équestre de Versailles.



Présentez votre licence.

www.acadequestre.fr

LA MER DE SABLE À PAILLY - 60

15% de réduction sur l'entrée du Parc pendant la saison 2011. Code promotionnel : 1050.



Réservez votre E-ticket.

www.merdesable.fr

Retrouvez tous les avantages de votre licence FFE 2011 sur www.ffe.com/cavalier/Avantages-licence





FORESTIER

Premier Sellier Français



FORESTIER S.A.S.

2, rue de la Grande Champagne
16130 SEGONZAC
FRANCE

Tél. +33 (0)5 45 83 40 62

Fax +33 (0)5 45 83 35 59

contact@forestier.com

www.forestier.com



“L’Art Equestre
commence par la
perfection des
choses simples.”

Nuno Oliveira (1925-1989)